



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement

Développer la marche en ville, de la stratégie à l'action



Webconf APCC n°56
27 janvier 2021 à 11h



Co-financé par



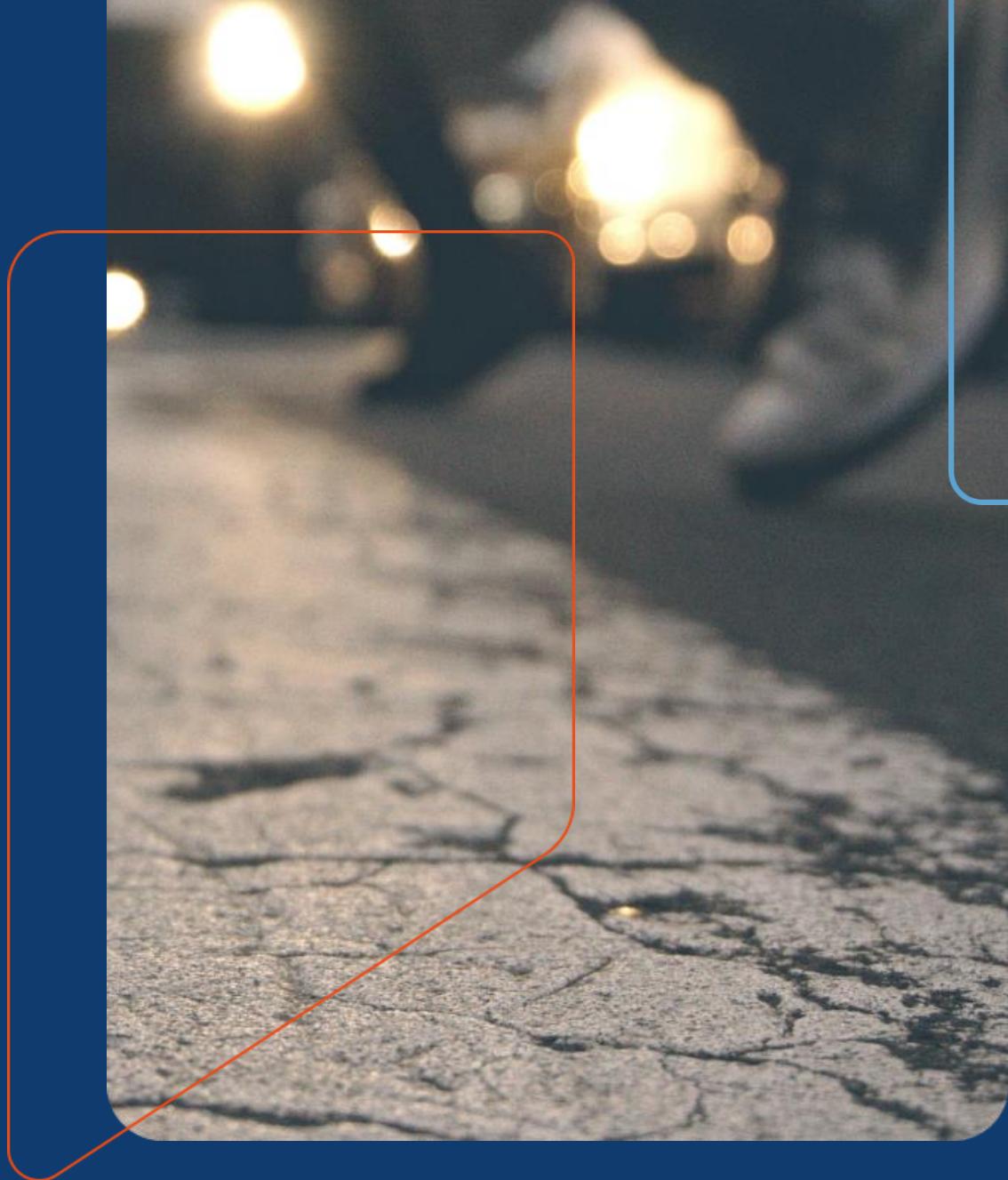
En partenariat avec



Membre APCC



Témoin



Agenda

- Introduction (2 min)
 - Présentation (15/20 min)
 - Questions/Réponses (10 min)
 - Témoignage (15/20 min)
 - Questions/Réponses (10 min)
 - Conclusion (3 min)
-

Introduction

- **Qu'est-ce que l'APCC ?**

Association des Professionnels en Conseil Climat, Energie et Environnement

- **Posez vos questions !**

Tout au long de la webconférence, posez vos questions par écrit dans l'onglet Q&R, et faites vos commentaires et remarques dans l'onglet discussion.

Les questions seront traitées à la fin par les intervenants. Toutes les questions non répondues à la fin de la webconf recevront une réponse écrite à posteriori, dans un délai de 10 jours après la webconf'.

- **Slides et Replay**

Les slides et le replay seront disponibles quelques heures après la fin de le webconf', sur le site de l'APCC. Vous serez notifié par mail dès la mise en ligne de ces éléments

Marche et politiques



La marche:

- 2nd mode de transport après la voiture
- Part modale qui augmente entre 2008 et 2018 (de 22,3 à 23,7%)
- Oubliée chronique des politiques de mobilité

Des acteurs associatifs qui se fédèrent



**Le collectif
Place aux Piétons**

<http://www.placeauxpietons.fr/>



Le 1^{er} Baromètre des villes marchables

<http://placeaupieton.medtool.net/file/medtool/webmedtool/plactool01/botm0053/pdf00001.pdf>

68 000 répondants dans 5000 communes

200 communes évaluées (plus de 40 répondants)

Résultats locaux accessibles aux associations piétonnes!

*Les 1^{ères} Assises de la marche en ville
en Septembre 2021 à Marseille*

Marche et politiques



En 2022,

- *Le CVTC devient le CVTCM*
- *La CIDUV devient la mission Marche et vélo*
- *L'ADEME poursuit sa collaboration avec le collectif Place aux piétons*
- *Un 1^{er} plan marche national?*



CABINET CONSEIL
& INGÉNIERIE
EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE

INDDIGO

Depuis 30 ans, Inddigo accompagne les acteurs publics et privés vers le développement durable, de la stratégie à la mise en œuvre, à toutes les échelles, des grands territoires aux équipements.

Notre expertise dans les **déchets**, l'**énergie**, le **bâtiment**, la **mobilité**, l'**urbanisme**, le **transport maritime et fluvial**, la **logistique** et la **biodiversité** nous permet de répondre aux besoins en :

- **Economie circulaire** : réduction et valorisation des flux de déchets et d'énergie
- **Stratégie et planification territoriale** : schéma directeur, développement économique, prospective territoriale
- **Aménagement urbain et construction** : écoquartiers, ville durable, smart city, bâtiments à énergie positive
- **Services urbains de propreté et déplacements** : collecte et valorisation des déchets, plan de déplacements, pôles multimodaux, vélo urbain, co-voiturage
- **Transports et logistique** : stratégie et aménagements portuaires, faisabilité de lignes maritimes, report modal, logistique urbaine

CABINET CONSEIL
& INGÉNIERIE
EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE

20 20



230

collaborateurs

1000
missions



17,8 M€
de CA

www.inddigo.com



contact@inddigo.com



A decorative graphic consisting of a light blue rounded rectangle on the left, an orange rounded rectangle on the right, and a vertical orange line connecting them. A white dot is positioned on the orange line between the two rectangles.

1

Présentation

Louis BOULANGER - Inddigo

AVANT PROPOS

MARCHABILITÉ □ Désigne le degré d'**ACCÈS** et de **CONFORT** que possède un **ESPACE PUBLIC** ou privé, pour les **DÉPLACEMENTS PIÉTONS**.

PLAN PIÉTON □ **STRATÉGIE** visant à favoriser le **TRANSFERT MODAL** de la **VOITURE INDIVIDUELLE** vers la **MARCHE** pour les déplacements de courte distance



LE DIAGNOSTIC : UN CROISEMENT DE PLUSIEURS REGARDS

**PLANIFICATION
URBAINE ET
TERRITORIALE**



**COMPRÉHENSION DES MOBILITÉS
EXPLOITATION D'ENQUÊTES**



**ANALYSE
CARTOGRAPHIQUE**



**ANALYSE SOCIOLOGIQUE
ET TRAVAIL DE TERRAIN**

LE PLAN D' ACTIONS : PARTAGE ET CO-CONSTRUCTION

- 4 GROUPES DE TRAVAIL pour alimenter la réflexion
 - Les usagers  (panel citoyen tiré au sort)
 - Les élus 
 - Le conseil de développement 
 - Les socio-pros 
- OBJECTIFS :
 - Partager le diagnostic
 - Tester les pistes d'orientation stratégiques
 - Co-construire avec les différentes parties prenantes le plan d'action opérationnel
 - Définir des secteurs expérimentaux

Temps
1

Diagnostic et benchmark

Temps
2

Plan d'action

Temps
3

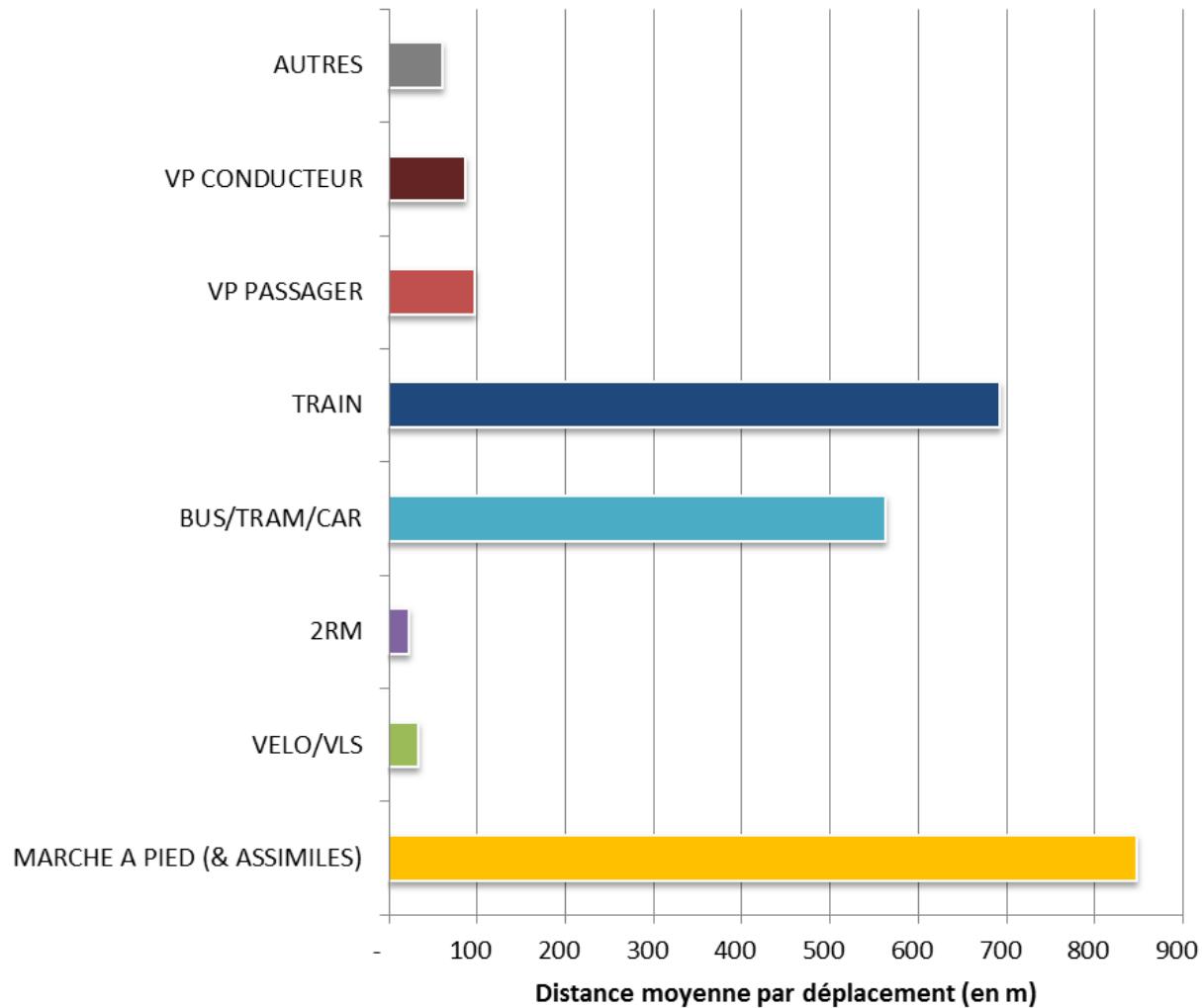
Validation et concertation





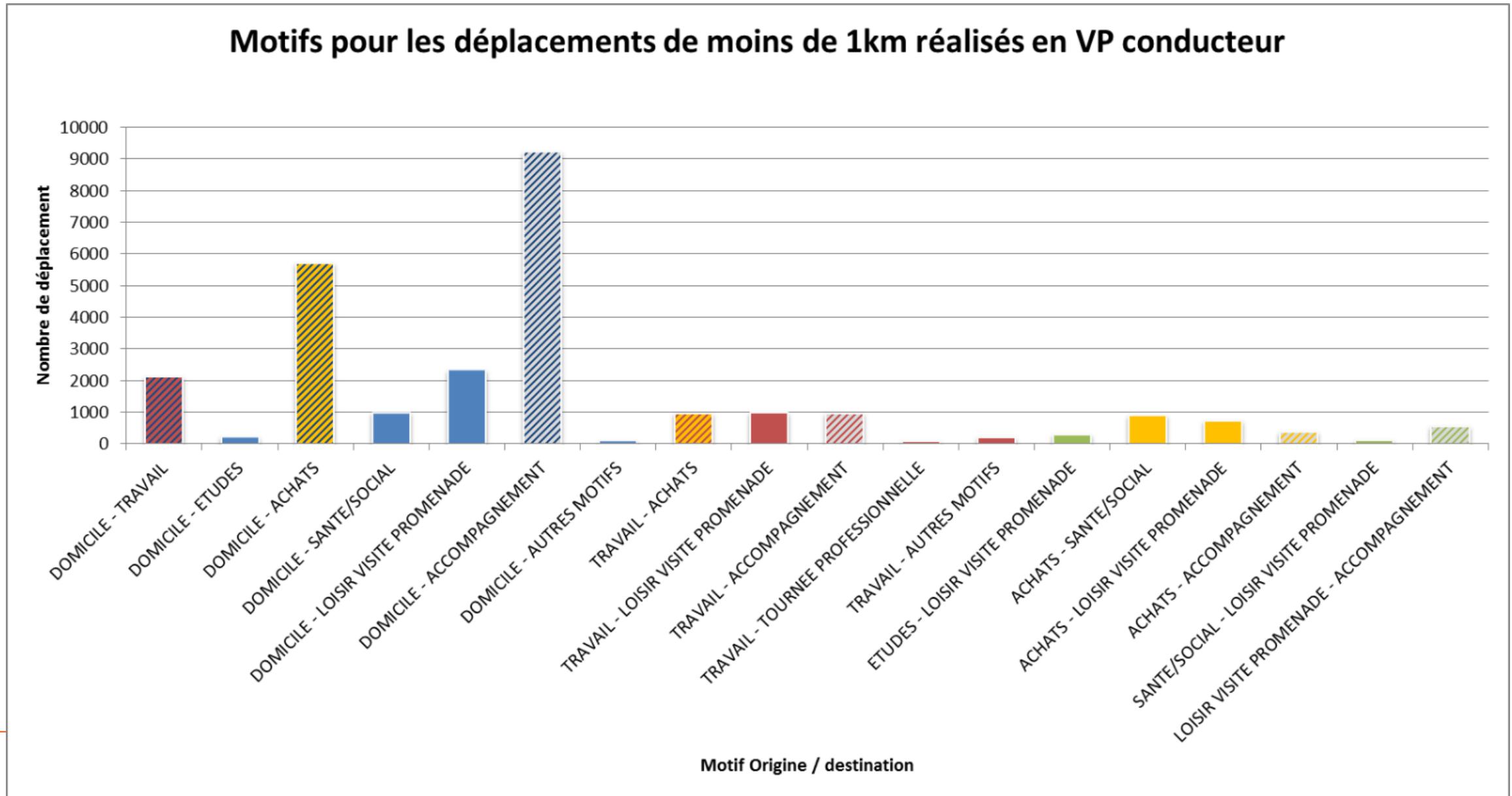
LA MARCHÉ, POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

Distance moyenne en fonction du mode de déplacement principal





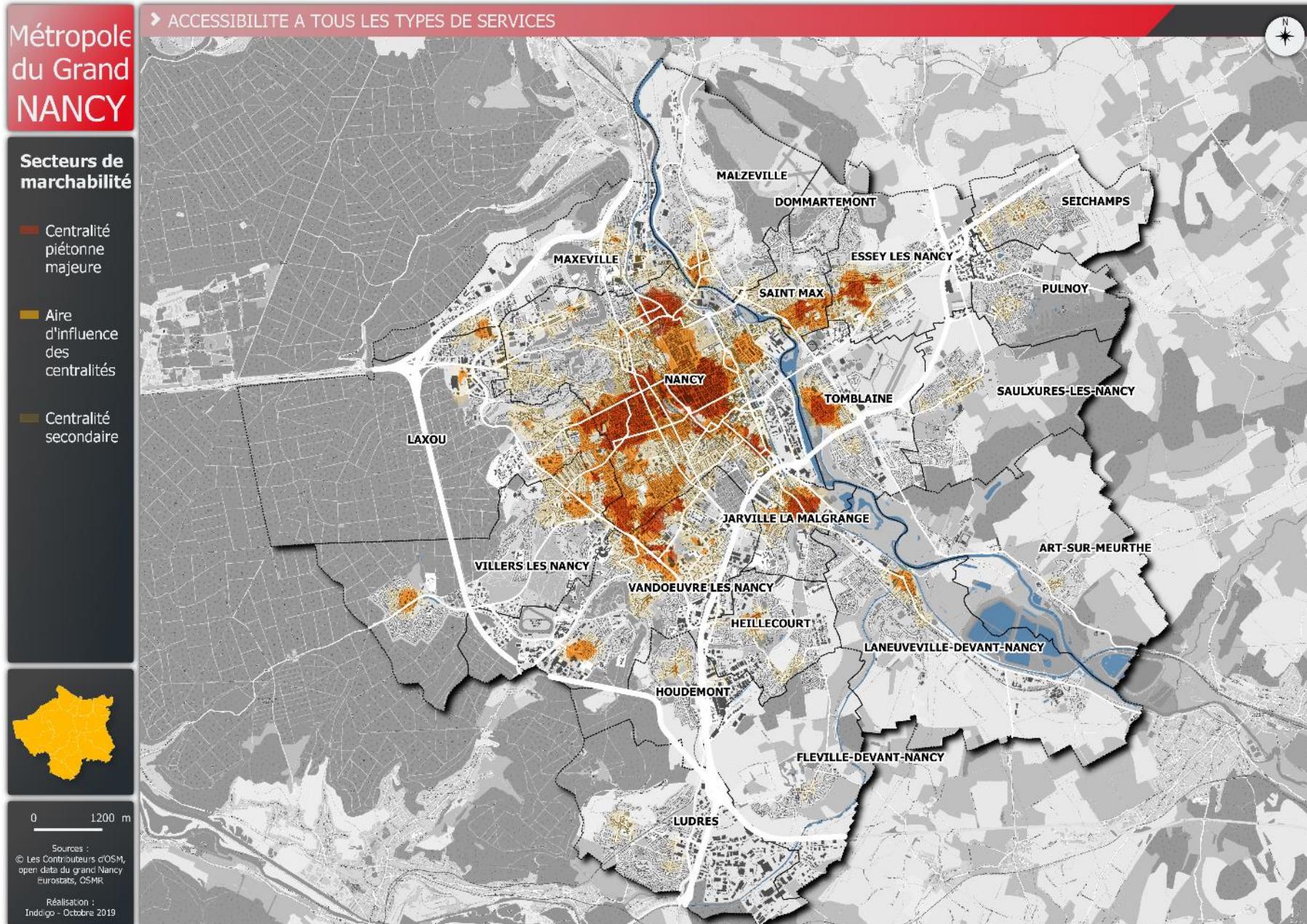
DES MOTIFS CLÉS À CAPTER VERS LA MARCHÉ





LES SECTEURS FAVORABLES À LA PRATIQUE DE LA MARCHÉ

VIVRE DANS LA PROXIMITÉ





LES 10 ACTIONS DU PLAN PIÉTON

14

BOUGER



1 - RÉAFFIRMER LA PLACE DU PIÉTON



2 - FRANCHIR LES INTERSECTIONS



3 - ASSURER LES CONTINUITÉS

ENGAGER



8 - RETROUVER LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



9 - MARCHER A TOUS LES ÂGES

HABITER



4 - MULTIPLIER LES LIEUX DE RENCONTRE



5 - HABITER LA RUE



6 - EXPÉRIMENTER ET INNOVER



7 - DÉVELOPPER L'ART URBAIN

EXISTER



10 - REDORER L'IMAGE DE LA MARCHÉ ET DU VÉLO

Louis BOULANGER - Inddigo



PAR OÙ COMMENCER?





1. RÉAFFIRMER LA PLACE DU PIÉTON

Accorder plus de place aux piétons dans les aménagements





1. RÉAFFIRMER LA PLACE DU PIÉTON

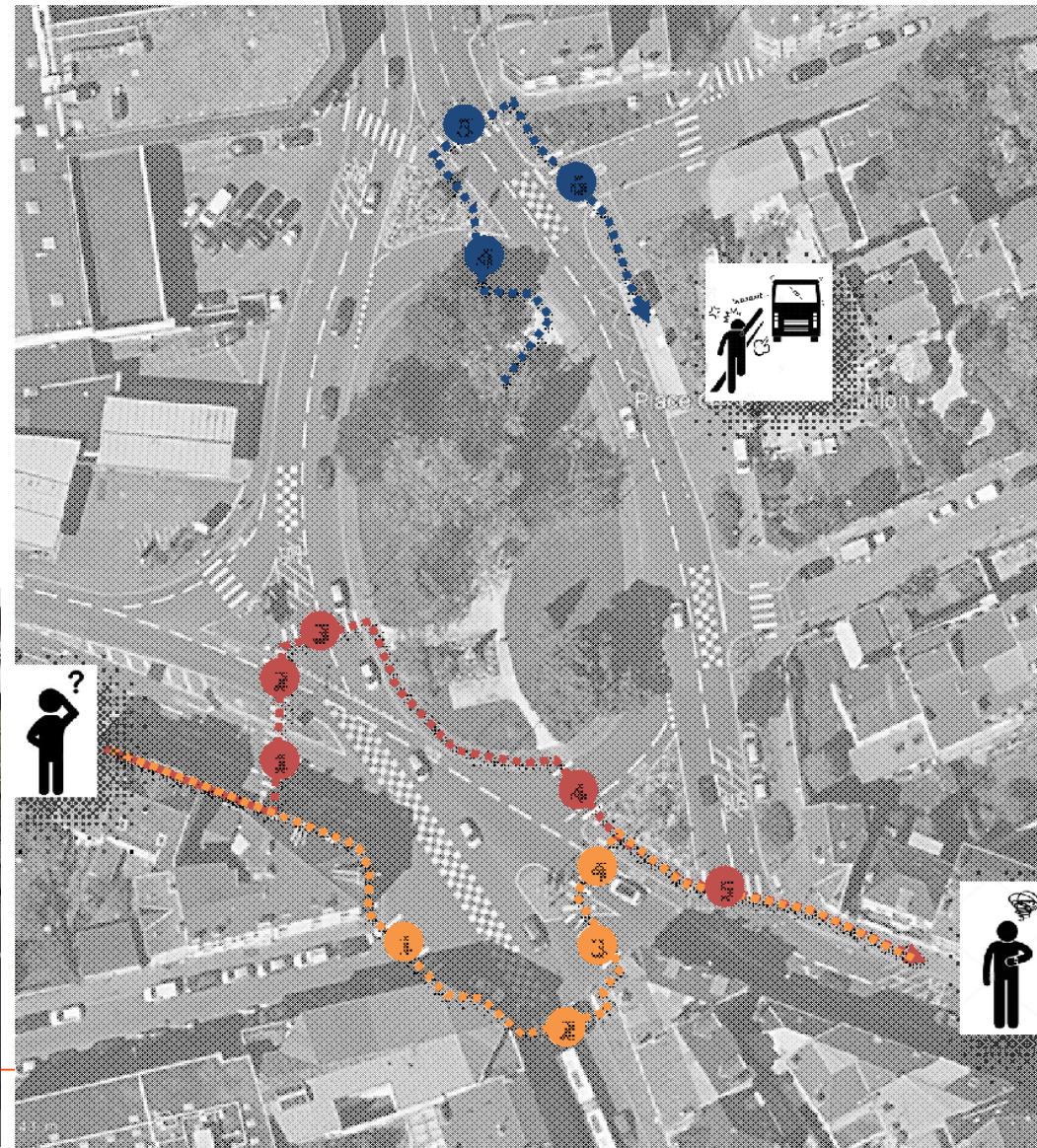
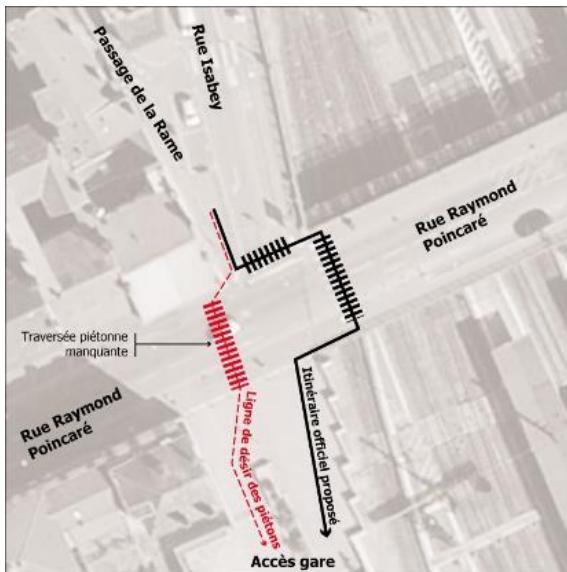
Repenser la hiérarchie viaire en intégrant l'ensemble des modes ¹⁷





2 - FRANCHIR LES INTERSECTIONS

Multiplier et optimiser les traversées





3 – ASSURER LES CONTINUITÉS

Garantir la continuité des
cheminements en phase chantier



Continuité piétonne en phase chantier – Sources CEREMA





4 – MULTIPLIER LES LIEUX DE RENCONTRE

Reconquérir les places

20





5 – HABITER LA RUE

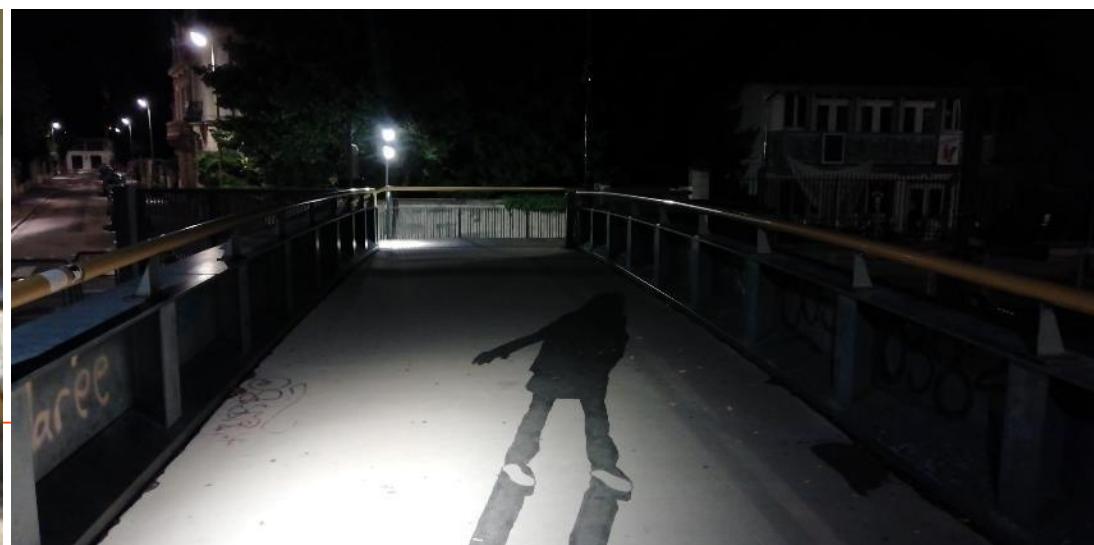
Réactiver le frontage et végétaliser l'espace





7 – DÉVELOPPER L'ART URBAIN

Valoriser les acteurs présents sur le territoire





8 – RETROUVER LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Aménager des itinéraires
sécurisés en accès aux écoles 23





INITIER UNE MAGISTRALE PIÉTONNE

Multiplier les « étapes » pour allonger les distances par trajet

10

Marquer les esprits

17

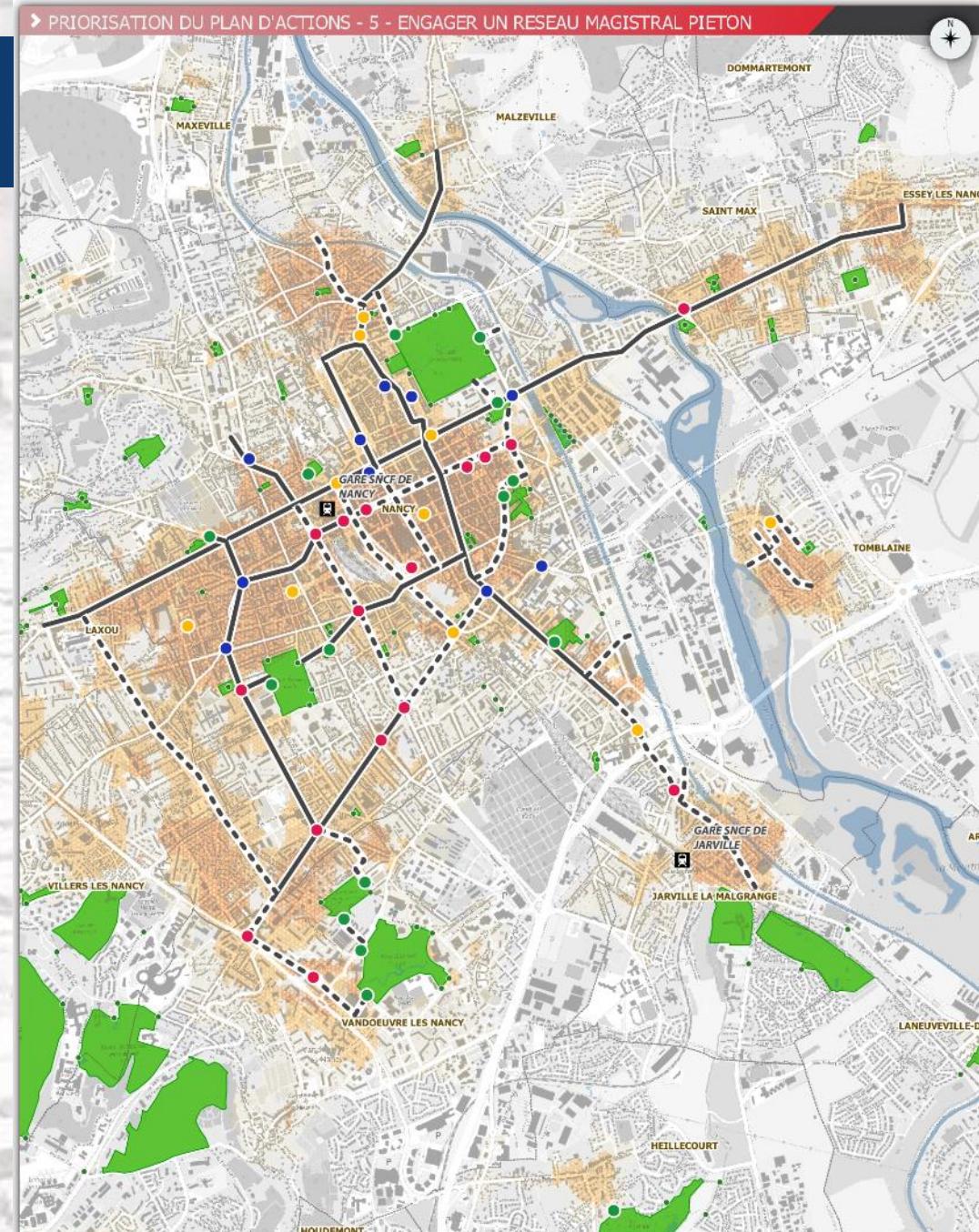
S'appuyer sur les projets urbains

15

Faire déborder les parcs

10

Autres points d'appuis à valoriser



**MÉTROPOLE
DU GRAND
NANCY**

**Secteurs de
marchabilité**
Centralité
piétonne
majeure
Aire d'influence
des centralités

**Accès aux
espaces de nature**
Centralité
secondaire
Accès aux
parcs urbains

Légende
Parcs
Faire déborder
les parcs
Points d'appui
du réseau magistral
Marquer les esprits
S'appuyer sur
les projets urbains

Autres points
d'appuis à
valoriser



0 500 m
Sources :
© Les Contributeurs d'OSM,
open data du Grand Nancy
Eurostat, OSRM
Réalisation :
Indigo - novembre 2020



LA SUITE

Les Assises de la Mobilité

LES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

MORCEAUX CHOISIS

THÉMATIQUE : QUELLE PLACE POUR LE PIÉTON ET LA MARCHÉ ?

- « Pour une véritable piétonisation du cœur de ville. »
- « Des zones de protection autour de toutes les écoles/crèches. »
- « Apaiser la rue Raymond-Poincaré. »
- « Penser un réseau piéton à l'échelle de la Métropole. »
- « Réparer les trottoirs du centre ville. »
- « La modification du cadencement des feux tricolores pour faciliter la traversée des piétons. »

Ce qui m'inquiète avec la piétonisation, c'est l'augmentation...

L'AGENDA DE LA CONCERTATION

La concertation est un moment de partage pour faire converger tous les chemins de vos désirs jusqu'au temps fort des Assises des Mobilités le 3 juillet.

Se déroulant du 27 avril au 3 juillet, elle va permettre de cheminer ensemble vers un futur désirable où les mobilités dans le Grand Nancy seront non seulement plus propres et plus fluides, mais aussi plus intuitives, inclusives et agréables. Faciliter la vie du plus grand nombre veut aussi dire tenir compte au plus près des besoins, attentes et désirs de tous les usagers. Venez échanger et débattre avec vos concitoyens lors de ces moments d'échange et d'écoute mutuelle !

Les objectifs de la concertation

- Partager les valeurs qui orienteront les choix quant aux mobilités futures.
- Identifier les lieux-clés au sein de la Métropole qui auront vocation à se transformer pour accueillir ces futures mobilités.
- Prioriser les actions et les lieux d'intervention, les agencer en un programme opérationnel cohérent capable d'orienter la feuille de route des Mobilités pour la prochaine décennie et au-delà.

Calendrier des ateliers :

- 27 AVRIL : Réseaux de routes et espaces publics
- 29 AVRIL : Ateliers thématiques (Nancy)
- 04 MAI : La ville de la Rencontre
- 06 MAI : La ville du Dehors
- 11 MAI : La ville amie de toutes les Générations
- 13 MAI : La ville de la Surprise
- 18 MAI : La ville du Faire et du Tiers solidaire
- 25 MAI : La ville Comestible

Processus : différentes étapes (automne 2021) - Rédaction du P2M - Délibération au P2M (automne 2021)

Facilitatrice des ateliers : ANNE-SOPHIE BOUTIER

LA VILLE DU DEHORS

LA DIXIÈME PARTIE DES PARCS : QUELS EN SONT LES ENJEUX ET COMMENT LA RENFORCER ?

SYNTHÈSE DES ATELIERS LES SEPT FIGURES DE VILLE

- Y ENTRER ET EN SORTIR :** CONCEPT DE DIXIÈME PARTIE
- CRÉER UNE ÉTAPE :** DÉLIMITER LE PARC
- RENDRE HABITABLE LA PREMIÈRE MOITIÉ :** L'ENTRÉE-PIED

LE CONCEPT DE DIXIÈME PARTIE EN DEUX MOIS : Habiter à proximité d'un parc a des effets positifs sur notre santé et notre bien-être. Plusieurs études l'ont montré. Le concept de dixième partie pour des parcs consiste à délimiter une zone apaisée des parcs consistant ainsi à définir une zone apaisée dans un rayon d'environ 300 mètres autour des limites du parc, à l'entrée et en sortie, afin de faciliter l'accès aux parcs et la ville, et ainsi de faciliter l'accès aux parcs aux riverains.

LES LEVIERS POSSIBLES POUR EN PLACE CES SECTEURS :

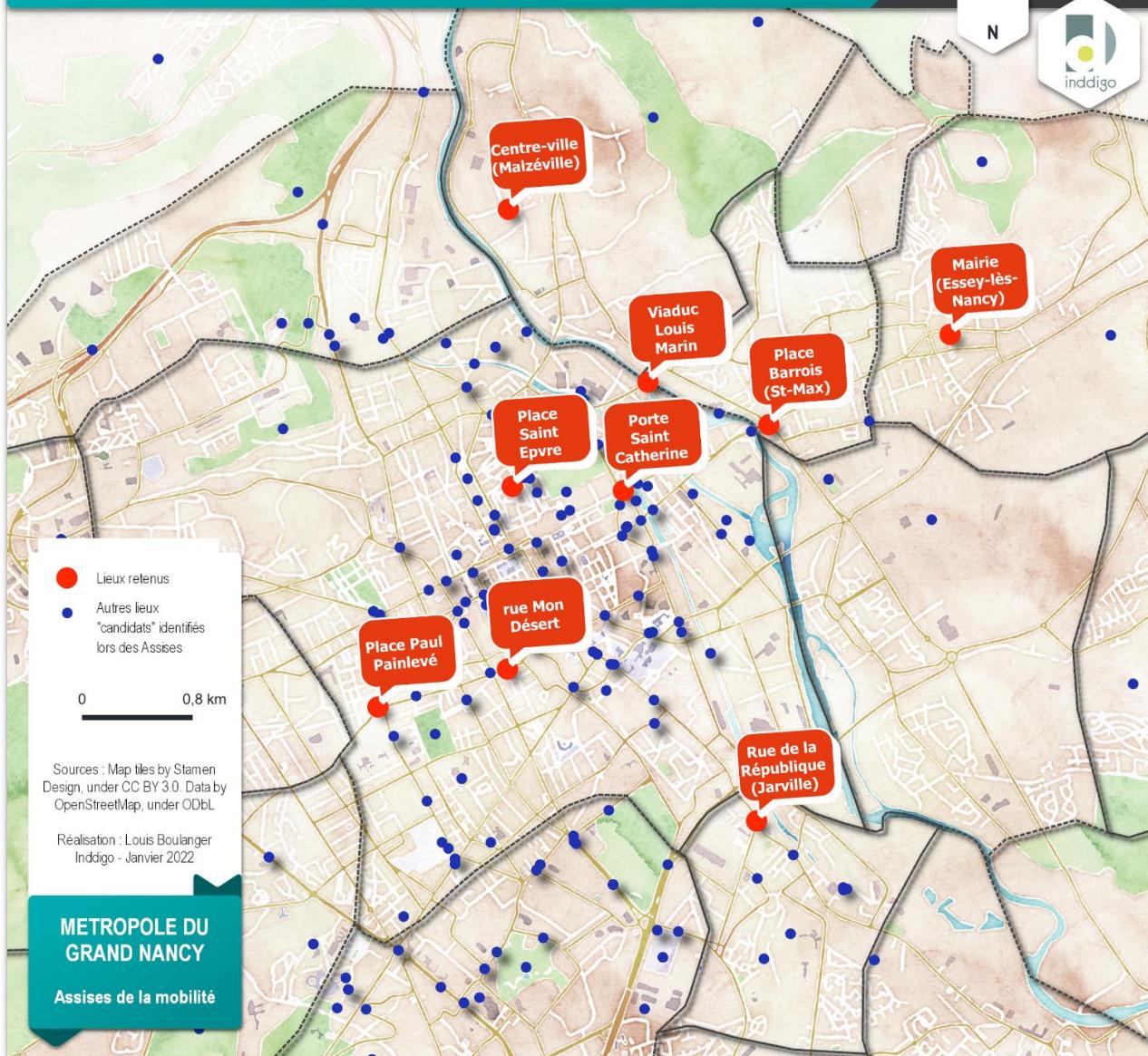




LA SUITE

Les Assises de la Mobilité

LES 9 LIEUX POUR LA TRANSFORMATION ET L'APAISEMENT DES ESPACES PUBLICS



PLACE PAINLEVÉ (NANCY)



	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mes critères

- A. Le volume de trafic automobile
 - B. Le partage de l'espace
 - C. L'apaisement de la vitesse
 - D. La lutte contre les îlots de chaleur
- | | | | |
|--|---|---|--|
| A.
Vote majoritaire des élus | B.
Vote majoritaire des acteurs
Vote majoritaire du grand public | C.
Vote majoritaire des acteurs
Vote majoritaire du grand public | D.
Vote majoritaire des élus
Vote majoritaire du grand public |
|--|---|---|--|



Ma tonalité

Critère(s) retenu(s) : Partage de l'espace / Lutte contre les îlots de chaleur urbains /





LA STRATÉGIE EN BREF

... Des **aménagements sécurisés** en cohérence avec les besoins des piétons

... Des **espaces publics requalifiés** et animés pour inciter la pratique de la marche

... Un **budget alloué** pour assurer la mise en œuvre des actions prioritaires

... Du **temps alloués pour animer** le plan piéton et le partager avec les habitants

... **De nouvelles méthodes de travail** et de participation pour proposer un plan qui correspond aux attentes des habitants



Échanges



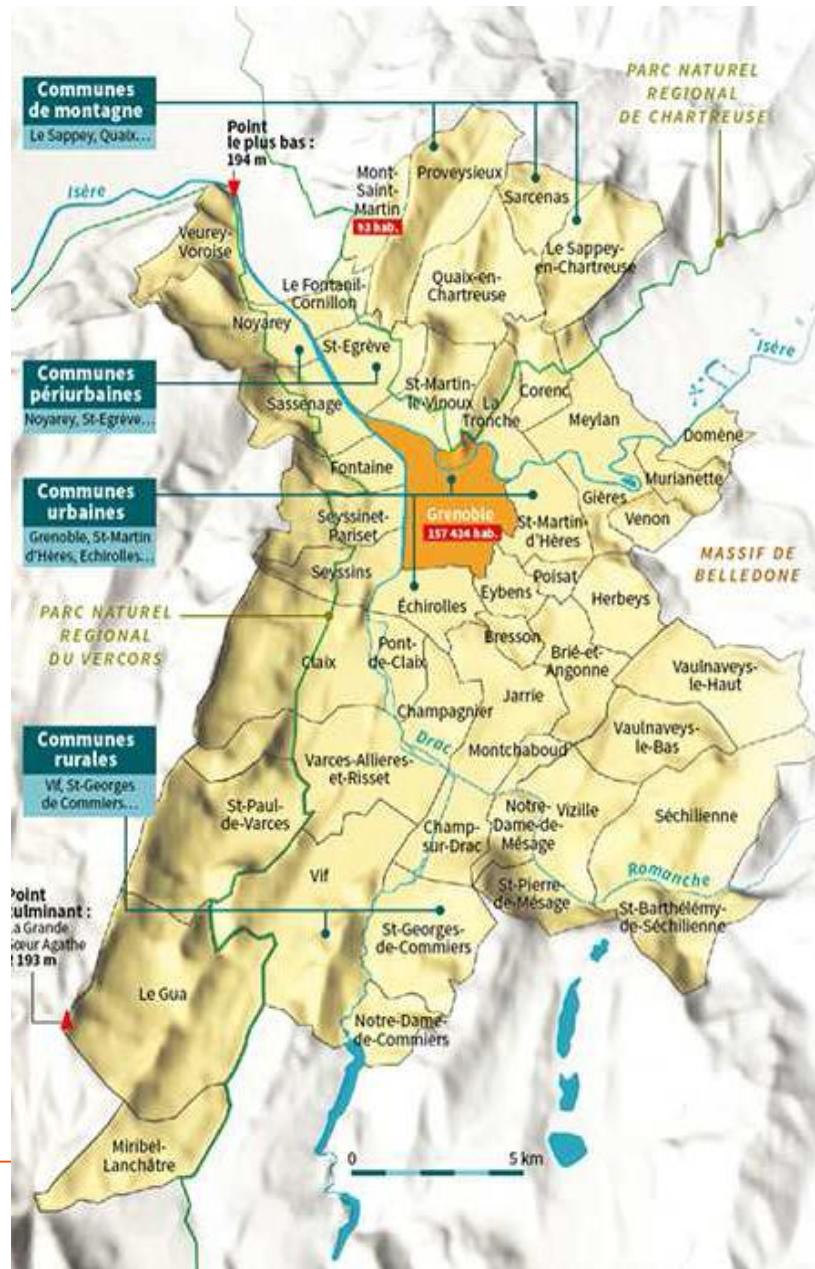
2

Retour d'expérience

Lionel FAURE

Qualité des Espaces Publics
Grenoble Alpes Métropole

Grenoble Alpes Métropole



- 450 000 habitants
- 49 communes dont 25 < 2000 habitants
- Statut de Métropole depuis 2015 et des projets qui font la part belle aux modes actifs

Stratégie globale en faveur des modes actifs, inscrite au PDM

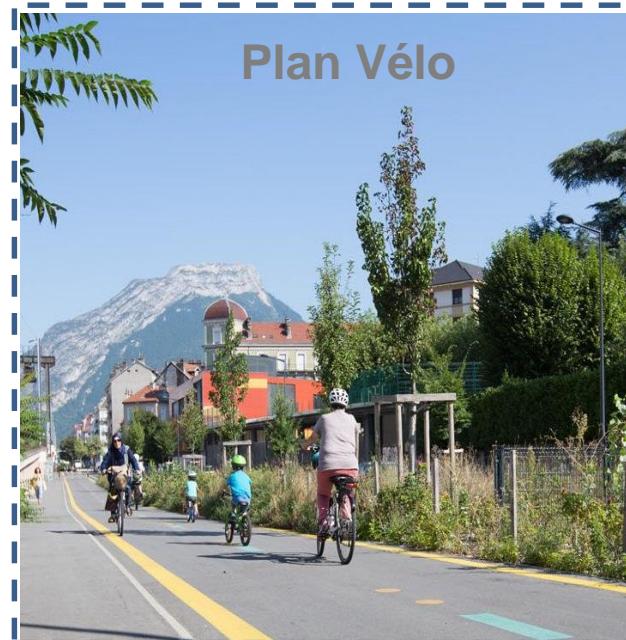


- Généralisation du 30 km/h en agglomération
- Apaisement
 - par le développement des usages
 - Par des aménagements incitatifs et qualitatifs
- Plans de circulation / Rues-écoles



Guide Métropolitain des espaces publics

- conforter
- co-construire
- expérimenter
- simplifier



Plan Vélo



ZTL – ZFE - piétonisations

Développement de la marche

- **35%** des déplacements quotidiens (EMD 2020) = +14% depuis 2010
- **12 min**, la durée moyenne d'un déplacement
- **25%** des accidents corporels, dont 2/3 en traversant une chaussée
- **+28%** de flux piétons sur les 3 dernières années en hyper-centre

- **Enjeu de santé publique**
- **Renfort de la cohésion sociale**
- **Autonomie des enfants, des anciens et des personnes en situation de handicap**
- **S'inscrit dans un système de mobilité soutenable (dont 95% des usagers TC)**

La Métropole agit pour une ville des courtes distances (plan d'action du PDM + PLUi) :

- Réaménagements de franchissements modes actifs et résorption des coupures urbaines
- Prise en compte systématique dans les projets de voiries et les projets urbains (ER au PLUi)
- Création de voies vertes
- Entretien des sentiers

Un guide des espaces publics orienté vers la marche ³³

[Aménagement de l'espace public et de la voirie - Grenoble Alpes Métropole \(grenoblealpesmetropole.fr\)](http://grenoblealpesmetropole.fr)

01 DONNER ENVIE DE MARCHER



L'essentiel

La marche donne accès à tous les autres modes de déplacement et autorise toutes les libertés de mouvement dans l'espace public, y compris celle de s'arrêter où en veut.

Nous avons perdu l'habitude de marcher et pensons à tort que ce mode de déplacement est trop fatigant et trop lent. Mais comme le dit le philosophe Frédéric Gros : « la marche permet aussi de se rafraîchir [...] En marchant, on se débarrasse d'anciennes fatigues, on se débarrasse de rôles factices et on se donne du champ ».

L'aménagement doit donner envie de (re)devenir piéton en déroulant des tapis de marche confortables, connectés et libérés, où il est possible de s'asseoir et de se désaltérer, où on sait combien de temps il nous faudra marcher pour atteindre notre but et comment rejoindre rapidement le bus ou le tramway en cas de fatigue, de pluie ou pour aller bien plus loin.

La marche répond pleinement aux enjeux du XXI^e siècle : assurer le droit à la mobilité pour tous et renforcer la cohésion sociale. Elle permet d'accroître l'autonomie des enfants, de répondre aux enjeux de santé publique, en particulier pour les personnes âgées, de proposer un système de mobilité économiquement supportable, de lutter contre le bouleversement climatique et les atteintes aux milieux naturels...

Cependant, on ne marche pas de la même façon à plat ou sur une pente, sur une courte ou une grande distance, sur un chemin de randonnée ou un trottoir, en ville ou à la campagne, l'hiver ou l'été... Les motivations et les besoins du piéton sont différents suivant qu'il se trouve dans un cœur de bourg rural, un quartier dense urbain, une zone commerciale, le long d'une rue, d'un boulevard...

Marcher en ville est tout sauf évident. C'est une activité qui mobilise à la fois le corps (marcher en portant un sac, encombré d'une poussette...) et l'esprit (faire attention et décoder en permanence les feux, les véhicules, les obstacles, le surgissement de cyclistes ou de rollers sur le trottoir...).

Le piéton a donc besoin de cheminements confortables et sûrs, mais aussi d'informations pour s'orienter, ou encore de bancs pour se reposer (notamment les personnes âgées) et d'arbres pour s'abriter de la chaleur en été. Ponctuellement contraint sur de courtes zones dangereuses (zones dédiées au trafic à 50 km/h et plus, traversée de carrefours...), le piéton doit majoritairement être libre de ses mouvements pour que la marche soit vraiment attractive.



CETTE FICHE VOUS SERA UTILE POUR

I. Identifier votre projet dans le réseau piéton

II. Favoriser la marche pour tous

- 1) Un cheminement efficace
- 2) Un cheminement agréable
- 3) Un cheminement sécurisant

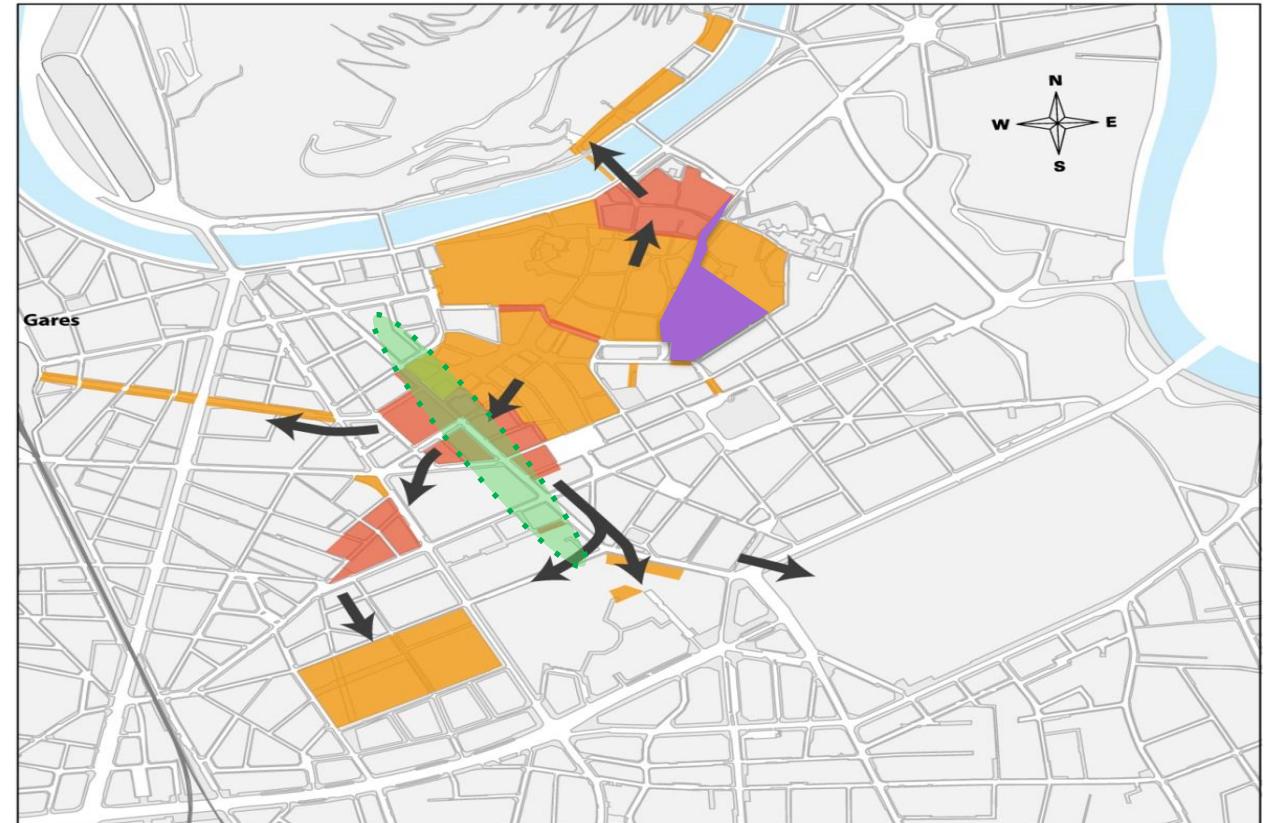
En synergie avec les fiches VILLE à 30 km/h, LARGES n°47, FONCTIONNEL n°9, NATURE n°10, TC n°03

Des cheminements piétons :

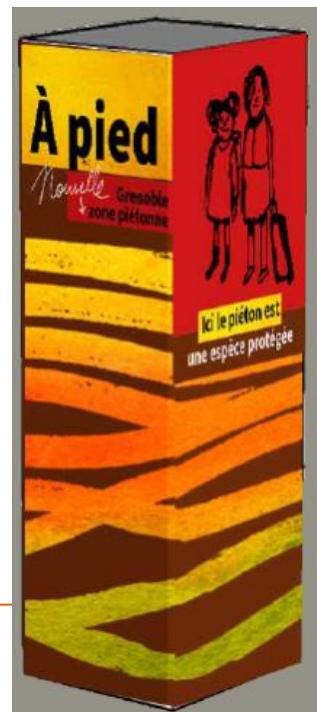
- Efficaces
- Agréables
- Sécurisants

L'histoire des rues piétonnes à Grenoble

- 1^{ère} rue piétonne en 1967 puis **piétonisation élargie**
- **Extension en 2017** autour d'une **Zone à Trafic Limitée**
- **Dernière extension en avril 2021**



- 1^{ères} rues écoles début 2000
- Expérimentations covid : écoles/terrasses
- « Places aux enfants » en septembre 2021



Les rues devant les écoles : un diagnostic connu depuis longtemps

- Des trajets vers l'école en grande majorité < 800m
- Une accessibilité motorisée rarement remise en cause
- Des conditions peu favorables pour développer et sécuriser les trajets à pied et à vélo
- Un environnement médiocre (peu de mobilier d'agrément, peu d'ombre, bruit, pollution...)



De nouvelles ambitions

- Une action forte inscrite au Plan de Mobilité (PDM voté en déc. 2019) étroitement liée aux enjeux d'écomobilité scolaire et au lancement de l'opération «savoir rouler»
- Un marqueur politique sur la ville centre



2019-2030,
DÉPLAÇONS NOUS
PLUS LIBREMENT !



Piétonisations à proximité des écoles

2 objectifs



1. Promouvoir l'accès à l'école à pied et à vélo

- Développer et sécuriser les cheminements modes actifs,
- Restreindre la circulation sur les rues des entrées d'écoles pouvant aller jusqu'à une piétonisation, éventuellement temporaire

1. Proposer des aménagements qualitatifs en adéquation avec les enjeux métropolitains, aussi pour développer de nouveaux usages

- Mobilier d'agrément (bancs, jeux, ...)
- Végétalisation
- Revêtement perméable

Une réponse aux attentes des usagers et une adaptation au changement climatique

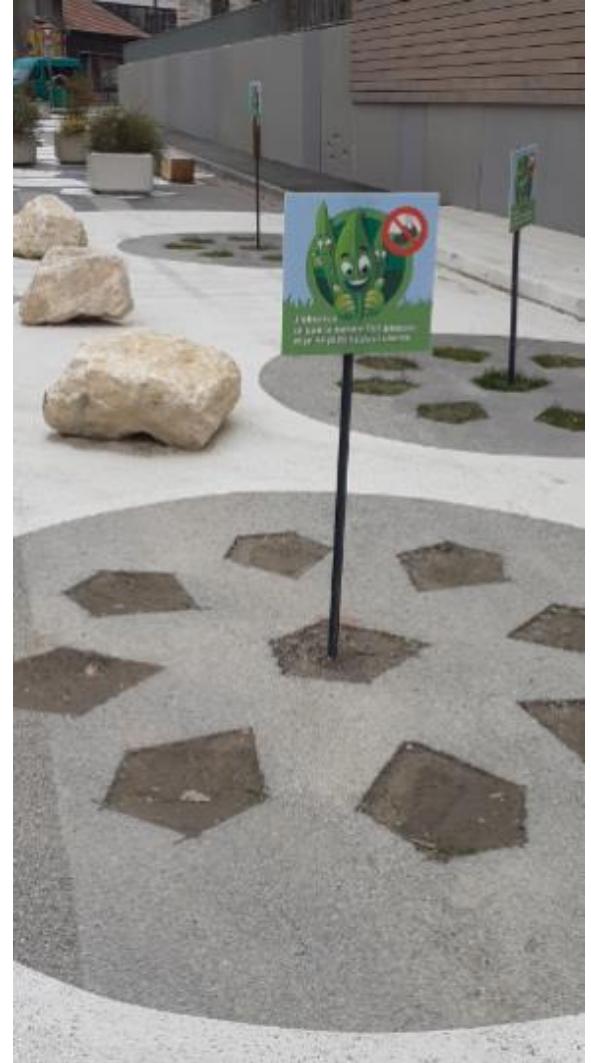
Le projet « Places aux enfants » à Grenoble

39

<https://youtu.be/ajCqLeZNoYk>

- 13 parvis d'écoles et rues libérés en septembre 2021
- Aménagements transitoires préfiguratifs
- Aménagements définitifs légers / ou réaménagements plus lourds d'ici la fin du mandat + lacement des études sur les autres sites.
- 1,9 km de rues libérées
- 300 places de stationnements publiques supprimées (>3500m²)





Des actions en cours et à venir dans d'autres communes



Projet pédagogique multithématique

- Mobilité/santé = apprendre à rouler,...plan de déplacement école (avec l'AOM et le milieu associatif)
- Pédagogie de l'environnement (biodiversité, enjeux climatique, eau,...)
- Animations culturelles et artistiques



Échanges



Replay et supports



The image displays a grid of 53 event cards for APCC webinars. Each card includes the APCC logo, logos of partner organizations, a title, a subtitle, and the date and time of the event. The topics cover a wide range of climate-related issues, including carbon accounting, climate risk, urban planning, and sustainable mobility.

- INVESTISSEMENT ET CARBONE, ARTICLE 173 DE LA LTE: QUELLES MÉTHODES POUR QUELS OBJECTIFS ?** (Webconf' APCC n° 7)
- MÉTHODE ADEME DE QUANTIFICATION DE L'IMPACT GES D'UNE ACTION** (Webconf' APCC n° 8 & 9)
- L'INFLUENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ALIMENTATION** (Webconf' APCC n° 10)
- LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES FACE AUX RISQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE** (Webconf' APCC n° 11)
- LES ENJEUX DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** (Webconf' APCC n° 12)
- REPORTING ET CLIMAT** (Webconf' APCC n° 13)
- ACT : ORIENTER LES ENTREPRISES VERS UNE TRAJECTOIRE 2°C** (Webconf' APCC n° 14)
- OBJETS CONNECTÉS ET CLEANTECH : L'IMPACT CARBONE EST-IL UN CRITÈRE LORS DES LEVÉES DE FOND ?** (Webconf' APCC n° 15)
- LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (1/2) ?** (Webconf' APCC n° 16)
- LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PEUT-IL ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE (2/2) ?** (Webconf' APCC n° 17)
- RISQUE PHYSIQUE CLIMAT : DES FONDAMENTAUX À L'ÉVALUATION DU RISQUE FINANCIER** (Webconf' APCC n° 18)
- FAIRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE UN LEVIER DE PERFORMANCE** (Webconf' APCC n° 19)
- COMMENT DÉFINIR SON ENGAGEMENT POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?** (Webconf' APCC n° 20)
- STRATÉGIE POUR UN BÂTIMENT DE BUREAUX BAS CARBONE** (Webconf' APCC n° 21)
- RÉALISER VOTRE PCAET ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE** (Webconf' APCC n° 22)
- ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX : QUEL EST VOTRE INTÉRÊT À PASSER DU BILAN GES RÉGLEMENTAIRE AU BILAN CARBONE ?** (Webconf' APCC n° 23)
- RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES VIA L'ALIMENTATION : QUELLES INITIATIVES SONT CRÉÉES ? PAR QUELS ACTEURS ? POUR RÉPONDRE À QUELS FREINS ?** (Webconf' APCC n° 24)
- PLANS DE MOBILITÉ : ENJEUX, BÉNÉFICES ET MÉTHODOLOGIES** (Webconf' APCC n° 25)
- COMMENT METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER SA STRATÉGIE BAS CARBONE TOUT AU LONG DE SA CHAÎNE DE VALEUR ?** (Webconf' APCC n° 26)
- PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE ACT** (Webconf' APCC n° 27)
- DÉCRYPTAGE DU RAPPORT SPÉCIAL 1,5°C DU GIEC** (Webconf' APCC n° 28)
- DEMAIN, TOUS MALADES DES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?** (Webconf' APCC n° 29)
- UTILISER LE BILAN DES ÉMISSIONS GES DU TERRITOIRE COMME OUTIL DE MOBILISATION DES ACTEURS** (Webconf' APCC n° 30)
- LA COMMUNICATION, FACTEUR DE SUCCÈS DE VOTRE PLAN DE MOBILITÉ** (Webconf' APCC n° 31)
- SÉQUESTREZ DU CARBONE DANS LES SOLS ET FORÊTS : CONNAÎTRE ET AGIR** (Webconf' APCC n° 32)
- MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ : LA RÉUSSITE DU PLAN DE MOBILITÉ !** (Webconf' APCC n° 33)
- DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS : LE DÉPLOIEMENT D'UNE FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES** (Webconf' APCC n° 34)
- VÉLO ET ENTREPRISE : UNE POLITIQUE GAGNANTE** (Webconf' APCC n° 35)
- LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS : QUELLES OBLIGATIONS ET QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES EMPLOYEURS ?** (Webconf' APCC n° 36)
- DOCUMENTS D'URBANISME ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE RÔLE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE** (Webconf' APCC n° 37)
- AIR CLIMAT ÉNERGIE : QUELS INDICATEURS POUR UN SUIVI EFFICACE DE VOS TERRITOIRES ?** (Webconf' APCC n° 38)
- RÉSEAUX DE CHALEUR, COMMENT ALIMENTER UN HÔPITAL ET SON QUARTIER GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ?** (Webconf' APCC n° 39)
- Événement Webconf APCC #39**
- Événement Webconf APCC #40**
- Événement Webconf APCC #41**
- Événement Webconf APCC #42**
- Événement Webconf APCC #43**
- Événement Webconf APCC #44**
- Événement Webconf APCC #45**
- Événement Webconf APCC #46**
- Événement Webconf APCC #47**
- Événement Webconf APCC #48**
- Événement Webconf APCC #49**
- Événement Webconf APCC #50**
- Événement Webconf APCC #51**
- Événement Webconf APCC #52**
- Événement Webconf APCC #53**

Vous réalisez des études ou des missions de conseil sur les thématiques suivantes ?

- Mobilité / Plan de Déplacement Entreprise
- Adaptation au changement climatique
- Stratégie carbone (SBTI/ACT)
- Compensation et comptabilité carbone
- Accompagnement aux certifications ISO 50001 / ISO 14001

- Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- Planification Energétique des Territoires
- Evaluation de Plans Climat
- Energies Renouvelables
- ACV / Eco-conception

Adhérez !

Être en réseau

Vous vous inscrivez dans une démarche d'échange et d'amélioration continue



Être visible

Vous êtes identifié et reconnu comme expert par vos prospects et clients



Être représenté

Vous participez à la reconnaissance de la profession auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes



Être informé

Vous bénéficiez du partage d'informations métiers de manière concise, pertinente et régulière



Être bénéficiaire

Vous bénéficiez de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires



Là pour vous !

Envie de visibilité sur nos événements, ou d'un partenariat ?

TRAVAILLONS ENSEMBLE !



Vous êtes en recherche d'un prestataire ou d'un expert ?

CONTACTEZ-NOUS !

Partenaire de l'annuaire APCC

ANNUAIRE APCC 2021

PRODURABLE
People - Project - Planet

APCC
Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement

Rechercher

Rechercher

Spécialités sectorielles

Compétences climat

Compétences mobilité durable

Compétences complémentaires

Labellisations / Certifications interne

Accréditations

Zones d'intervention en France

Zones d'intervention à l'international

92 membres

<https://annuaire.apc-climat.fr/>



Association des
Professionnels en
Conseil Climat Energie
et Environnement



MERCI !

Restons en contact :

contact@apc-climat.fr
www.apc-climat.fr

@APCClimat



Votre avis est important pour nous !

Merci de répondre au **sondage**
en fin de session

